

Maroc : Le report des activités des centres d'enregistrement pour les étrangers prolongé

01.04.2020 | Maroc : Le report des activités des centres d'enregistrement pour les étrangers prolongé

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) porte à la connaissance de tous les citoyennes et citoyens, ainsi qu'aux étrangers résidant légalement au Maroc, qu'elle a procédé à la prolongation, jusqu'à nouvel ordre, du report des activités au sein des centres d'enregistrement des données identitaires et des services de contrôle des étrangers, entré en vigueur le mercredi 18 mars.

Cette décision provisoire et exceptionnelle, comme précédemment annoncée, consiste en l'arrêt des services d'accueil des requérants souhaitant renouveler ou demander pour la première fois leur carte d'identité nationale électronique et concerne également les étrangers et les résidents souhaitant renouveler ou prolonger leurs titres de séjour ou la validité du récépissé de ce document, indique la DGSN dans un communiqué.

Cette décision, poursuit la source, comprend également la suspension du travail au niveau des services techniques chargés d'étudier et de délivrer les permis de port d'armes à

feu et d'usage d'explosifs à des fins professionnelles légalement établies, précisant que cette mesure exceptionnelle est un prolongement implicite de la validité des documents d'identité qui expirent durant la période du report du travail des services publics.

Concernant les cas urgents, la DGSN souligne qu'elle va continuer à y donner suite immédiatement, dans l'intérêt des citoyennes, des citoyens et des étrangers résidant au Maroc et ce, sans porter préjudice à la condition nécessaire consistant en l'interdiction de tout afflux excessif des individus concernés, vers cet établissement.

Source :
https://www.yabiladi.com/articles/details/91522/maroc-report-activites-centres-d-enregistrement.html?fbclid=IwAR3IB9aZwITiCvuMCIGHaPFp0o1ShwuM3EXf5yxuam_Q6Gz4sKGb1r-24Zk